



Séjour pédagogique à Paris

publié le 10/10/2017

Rappel : Rendez-vous à 5h30 sur le parking du collège.

Numéro pouvant être utile pour connaître l'heure d'arrivée à Thénézay le vendredi 13 octobre : n° 08 92 69 01 30 code voyage 850042.

48 élèves de 6ème. 4 accompagnateurs : Mme Courtecuisse, M.Devesa, M Fuster et Mme Tourat.

Jour 1 : le 12 octobre

Rendez-vous à 5h30 sur le parking du collège. Vous pouvez prévoir un en-cas pour le trajet.

Départ à 6h pour Paris. Arrivée à Paris vers 12h.

Déjeuner : Pique-nique organisé par vos soins.

Après-midi : Visite du Louvre avec un conférencier de 14h30 à 16h00.

Dîner dans le restaurant universitaire Mabillon

Croisière commentée sur les Bateaux Parisiens de 20h00 à 21h00.

Hébergement : hôtel Balladins de Coignières.

Jour 2 : le 13 octobre

Départ après le petit déjeuner à l'hébergement.

Matin : A partir de 10h00, Palais de la Découverte, participation à 2 ateliers pédagogiques (ateliers de chimie et du vivant) et visite des différentes expositions temporaires et permanentes.

Déjeuner au quick, Champs Elysées.

Après-midi : Montée à l'arc de Triomphe à 14h00/14h20.

Départ de Paris vers 17h.

Dîner dans la cafétéria de Baule, à 19h, sur le chemin du retour.

Arrivée au collège vers 23h.

Pendant le séjour :

Le règlement du collège reste en vigueur.

Livres, MP4 ou consoles de jeux sont autorisés dans le car (le collège et les accompagnateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol...).

L'utilisation des téléphones portables est autorisée de 19h à 20h –à l'exception du temps du repas (le collège et les accompagnateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol...). Les parents pourront interroger un serveur vocal pour écouter des nouvelles du groupe (les téléphones portables ne sont donc pas indispensables). Ce numéro pourra être utile pour connaître l'heure d'arrivée à Thénézay le vendredi 7 octobre : n° 08 92 69 01 30 code voyage 850042.

Les appareils photographiques sont autorisés sous la responsabilité de l'élève (Le collège et les accompagnateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol...).

Concernant la prise de médicaments, ils devront être remis aux accompagnateurs avec l'ordonnance.

Ce qu'il ne faut pas oublier...

Des vêtements chauds et des chaussures, facilitant la marche.

Dans un sac : les effets personnels nécessaires durant le séjour (prévoir une petite serviette de toilette et une paire de chaussons).

Dans un sac à dos : un en-cas, un pique-nique pour le premier jour, un vêtement de pluie, ce que l'élève a prévu d'emporter pour le trajet (livres, MP4...) et un peu d'argent de poche (environ 10 €) pour d'éventuels souvenirs.

